## CODE DE CONDUITE À LA BIBLIOTHÈQUE

- Coupez le son de vos appareils électroniques et utilisez des écouteurs.
- Déplacez-vous silencieusement.
- Laissez les aires de circulation libres de tout objet (sacs d'école, sacs à main, etc.).
- Laissez le mobilier en place et votre espace de travail propre et en ordre.
- ▶ Préservez les documents en évitant de les surligner, souligner, annoter, découper, etc.
- Utilisez l'espace et le matériel en gardant à l'esprit que d'autres en ont aussi besoin pour étudier.



À ces règles s'ajoute le Règlement sur les conditions de vie au Collège de Maisonneuve.